

TRIBUNE DE GAUX

changer



APPRENTISSAGE ET PLEIN-EMPLOI

L'expérience suisse



**RENCONTRES INTERNATIONALES
DU REARMEMENT MORAL**
10 juillet au 30 août 1987

**« Vivre
comme le monde
devrait vivre »**

Comme chaque année, le centre de Caux sera ouvert sans interruption durant l'été 1987. Voici les dates des différentes sessions qui s'y succéderont.

10-14 juillet	L'Europe et ses voisins
15-25 juillet	Etudes et formation pour les jeunes
3-10 août	Semaine animée par les participants des Amériques
12-22 août	Présence de l'Asie, de l'Afrique et du Pacifique
25-30 août	L'Homme et l'économie

Renseignements et inscriptions à nos adresses.

**CHANGER vous intéresse ?
ABONNEZ-VOUS... INFORMEZ-VOUS...**

Bulletin à renvoyer à l'une des adresses ci-contre

M./Mme/Mlle Prénom

Adresse

Code postal Ville

Pays

désire s'abonner à la revue CHANGER à partir du mois de 19... et s'acquittera du montant de l'abonnement dès réception de votre facture (tarifs ci-contre).

désire bénéficier d'une prochaine campagne de promotion de la revue.

Ci-joint un chèque de F libellé à CHANGER

Date Signature :

changer

TRIBUNE DE CAUX

Revue mensuelle
publiée par le Réarmement moral
Commission paritaire de la presse : N° 62060

France : 68, bd Flandrin, 75116 Paris.
Tél. (1) 47.27.12.64.

Suisse : 1824 CAUX.
Tél. (021) 63.48.21.

Responsable de la publication :
Jean-Jacques Odier.

Rédaction et réalisation : Frédéric et Nathalie Chavanne, Philippe et Lisbeth Lasserre, Daniel Mottu, Charles Piguët, Philippe Schweisguth, Evelyne Seydoux.

Administration, diffusion : Nancy de Barrau, Maurice Favre, Colette Lorain.

Société éditrice : Editions, théâtre et films de Caux, S.A., Lucerne (Suisse).

Imprimerie : J.P., 69150 Décines (France).

ABONNEMENTS

annuels (11 ou 12 numéros)
France : FF 100 ; Suisse : Fr.s.25. - .
Belgique : FB 670 ; Canada : \$ 20. - .
Autres pays par voie normale : FF 110 ou Fr.s.28. - . Par avion : FF 120 ou Fr.s. 30. - .
Prix spécial étudiants, lycéens : FF 50 ; Fr.s. 16. - ; FB 335.

Verser le montant de l'abonnement :

France : à « Changer » (68, boulevard Flandrin, 75116 Paris), par chèque bancaire, ou par C.C.P. 32 726 49 T, La Source.

Suisse : à « Changer », C.C.P. 12-755-4, Genève.

Belgique : au Réarmement moral, 174, avenue de la Chasse, B - 1040 Bruxelles. C.C.P. 000-057 81 60-40 Bruxelles (avec la mention « abonnement Changer »).

Canada : par chèque bancaire au nom de « Tribune de Caux », 387, chemin de la Côte Sainte-Catherine, Montréal, Québec H2V 2B5.

Zone franc d'Afrique : par mandat ou chèque bancaire de 6 000 francs CFA (abonnement avion) ou 5 500 francs (par voie maritime) à « Changer » (68, boulevard Flandrin, 75116 Paris), C.C.P. 32 726 49 T, La Source, France.

Que veut le Réarmement moral ?

La refonte de la société ne peut s'opérer en définitive que par la transformation des hommes. Tel est le principe.

Une école du changement où les hommes apprennent à rechercher la volonté divine, à respecter les valeurs morales et à les rendre contagieuses. Telle est la pratique.

Des équipes agissantes s'efforçant d'établir un dialogue fécond là où règne l'antagonisme, de guérir les hommes de leurs préjugés et de leurs haines jusque dans l'arène sociale et politique ou dans les relations internationales. Telle se présente l'action sur le terrain.

Conçu à l'origine et poursuivi depuis plusieurs décennies par des personnes animées par l'idéal chrétien, le Réarmement moral se veut ouvert à des hommes de toutes croyances dans un respect mutuel et en vue d'un combat commun pour un avenir meilleur.



APPRENTISSAGE ET PLEIN EMPLOI

L'expérience suisse

Dans une interview au Figaro (7-8 mars 1987), Mme Nicole Catala, secrétaire d'Etat à la Formation professionnelle, disait la ferme intention du gouvernement français de revaloriser l'apprentissage en entreprise et de l'étendre à un niveau d'études plus élevé que le seul C.A.P. (1). Un projet de loi dans ce sens sera discuté durant la session parlementaire de printemps. Après avoir beaucoup souffert de « l'ouragan de 1968 » et du courant anti-patrons qui a longtemps prévalu en France, l'apprentissage va-t-il à nouveau être pris au sérieux en France ?

C'était le moment d'aller étudier en Suisse comment y fonctionne un système qui jouit d'un vaste consensus dans le pays et d'une solide réputation au dehors.

Trois jeunes Suisses sur quatre (187.000 en 1986) entre les âges de seize et vingt ans suivent une formation professionnelle, pour 97 % d'entre eux en entreprise.

La France, avec une population plus de neuf fois supérieure à celle de la Suisse, ne compte que 200.000 jeunes en apprentissage.

Dans le canton de Zurich, en 1981, 60.000 jeunes ont terminé leur neuf années de scolarité obligatoire. La même année, dans le même canton, 60.000 contrats d'apprentissage étaient signés.

Le chômage des jeunes est pratiquement inexistant en Suisse. Son taux est inférieur au taux général.

Pendant la crise des années 1970, alors que se produisent en Suisse de nombreuses fermetures d'usines, le nombre des apprentis augmente de 30.000 jeunes.

Voilà ce qui fait dire à la plupart des observateurs et des partenaires de la formation professionnelle en Suisse que le système d'apprentissage fédéral est « un des piliers du plein-emploi ».

Comment ce système fonctionne-t-il ? Pourquoi rallie-t-il un consensus quasi

général dans l'opinion ? En quoi est-il réellement un facteur de plein-emploi ? Telles sont les questions auxquelles cet article va essayer de répondre, car il y a certainement là une leçon humaine et un modèle économique qui donnent à réfléchir.

Comme ailleurs en Europe, le système suisse remonte aux traditions du Moyen-Age : après avoir élevé ses enfants, l'artisan prenait en charge un apprenti. Au siècle dernier sont apparus en Suisse les premiers ateliers d'apprentissage, organisés par les autorités pour former les ouvriers de plus en plus nombreux que demandait l'industrie naissante. En un deuxième temps, les industriels et les petits patrons ont commencé à prendre des apprentis en entreprise. Entre l'apprentissage en école et l'apprentissage en usine (ou chez l'artisan), c'est la deuxième formule qui l'a emporté en Suisse, et de loin.

Formation « sur le tas »

« Jusqu'au dix-neuvième siècle, nous a dit un patron, c'était la même chose en France et en Allemagne : la formation chez le maître-artisan mais, par la suite, dans ces pays, on a pris le mauvais tournant. »

L'apprentissage est régi par une loi fédérale (révisée en 1980), ce qui est un signe de l'importance qu'on y attache dans un pays où, normalement,

(1) Certificat d'Aptitude Professionnelle, équivalent du C.F.C. suisse (Certificat Fédéral de Capacité).

A TRAVERS CHAMPS

PREMIERES FLEURS

Il a gelé sans discontinuer chez nous en janvier et en février. Cependant, sous les grands arbres de nos chers voisins, les perce-neige n'ont pas attendu le dégel pour déployer les clochettes blanches de leurs gracieuses corolles.

Dans notre jardin, au pied d'un mur exposé à l'ouest, une population dense de crocus jaune d'or est sortie de la terre durcie pour annoncer le printemps qui vient.

Comment donc a pu se déclencher, malgré le gel, l'activité physiologique, la multiplication cellulaire édifiant ces fragiles pétales d'or vivant ?

C'est la lumière du soleil, chaque jour un peu plus haut sur l'horizon, qui a provoqué la croissance des tissus végétaux et l'édification de ces fragiles joyaux d'or végétal, annonciateurs du printemps.

En attendant les beaux jours, nous avons déjà ce soleil, qui apparaît un peu plus tôt chaque matin. Alors, qu'est-ce que j'attends, moi, pour sortir de l'hibernation spirituelle, pour mettre au jour les pensées, les efforts, les floraisons de l'esprit qui veille sur chacun de nous ?

PHILIPPE SCHWEISGUTH



tout ce qui touche à l'éducation relève des cantons. Elle porte sur la quasi totalité des professions, à l'exception, en gros, des professions de santé, de l'éducation et de l'agriculture.

A l'issue de ses neuf années de scolarité obligatoire, c'est-à-dire à l'âge de 15 ou 16 ans, le jeune homme ou la jeune fille commence dans l'entreprise ou avec l'artisan de son choix une formation pratique qui durera trois ou quatre ans. Un contrat de droit civil est signé par ses parents avec l'employeur. La formation théorique, définie de manière précise par la loi et variant selon les métiers, lui est dispensée à l'école professionnelle pendant une journée et demie à deux journées par semaine. Il reçoit de l'entreprise un salaire qui tourne autour de 350 francs suisses par mois la première année et peut atteindre ou dépasser 1000 francs par mois la dernière.

Le troisième pilier

A ces deux piliers, l'école et l'entreprise, un troisième a été rajouté en 1980 : le cours d'introduction. Les associations professionnelles ont l'obligation d'initier les apprentis aux techniques de base d'une profession déterminée du-

rant ces cours dont la durée varie de trois à une douzaine de semaines et qui sont dispensés en dehors de l'entreprise. Précision significative : ces cours sont financés à 60 ou 70 % par les associations professionnelles, le reste étant couvert par l'Etat fédéral ou les cantons, qui assurent également le financement de l'Ecole professionnelle, où l'apprenti passe environ deux cinquièmes de son temps.

C'est l'OFIAMT (Office Fédéral de l'Industrie, des Arts et Métiers et du Travail), sorte de ministère de l'industrie et du travail dépendant du Département fédéral de l'Economie publique, qui est chargé d'appliquer la loi et de réglementer l'apprentissage. Il fixe la liste des professions reconnues (288 actuellement) et sanctionnées par un Certificat Fédéral de Capacité. Au niveau cantonal, ce sont les Offices cantonaux d'apprentissage et les Commissions de surveillance, où se retrouvent les représentants des autorités, des associations d'employeurs et des syndicats qui jouent un rôle important de contrôle auprès des écoles et surtout auprès des entreprises employant des apprentis. C'est cette commission qui donne, ou retire, à un employeur le droit d'avoir des apprentis ou d'en augmenter le nombre, qui veille à la qualité de la formation, résoud les éventuels conflits, supervise les stages de formation pour les maîtres d'apprentissage.

Le principal avantage de ce système, selon M. Blättler, directeur adjoint du service de la formation professionnelle à l'OFIAMT, c'est « son caractère très diversifié ». « La discipline, la méthode, la pédagogie y sont bonnes, précise-t-il. Le passage à la production dans l'entreprise se fait bien, grâce au contact étroit avec la réalité. En France, par exemple, la formation théorique est du même niveau que chez nous, mais les jeunes ont ensuite beaucoup plus de mal à se mettre au travail. » Pour un autre observateur, « les apprentis ne sont pas dans un ghetto de jeunes face à un professeur, mais ils apprennent à travailler avec des adultes ».

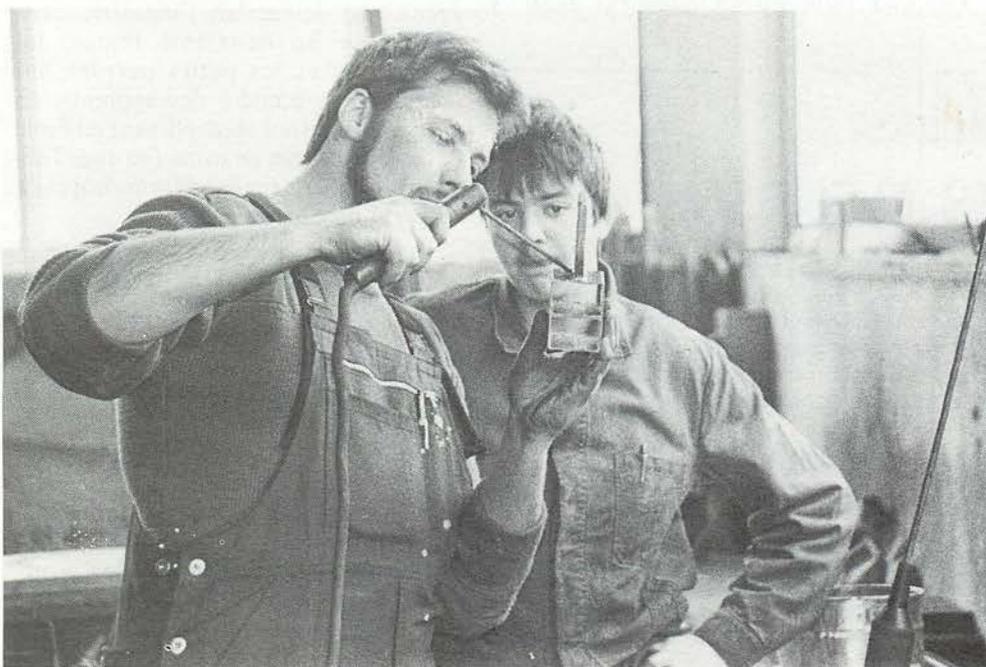
« Nous avons une nette préférence pour la formation en entreprise, nous a dit M. Tarabusi, vice-président du puissant syndicat de la métallurgie (FTMH), responsable du secteur de la construction de machines. Elle est un lien direct avec le travail pratique. Elle permet une initiation plus rapide aux nouvelles techniques. Bien sûr, nous sommes aussi favorables à l'enseignement partiel en école. Nous souhaitons que les jeunes reçoivent une formation générale aussi large que possible car cela favorise ensuite la mobilité de l'emploi. »

Tremplin

Pour M. Geilinger, ancien P.D.G. d'une entreprise de charpente métallique (760 salariés, 70 apprentis) et président de la Commission de surveillance de l'apprentissage à Winterthur, ce système doit fournir aux jeunes « une base sur laquelle ils pourront construire toute leur vie professionnelle. Par la suite, ils deviendront agents de maîtrise, techniciens supérieurs ou créeront leur propre entreprise. »

L'apprentissage n'est donc pas considéré comme un moyen pour les patrons de faire travailler ou de former des ouvriers à bon compte, mais comme un moment capital de la formation des jeunes, un tremplin pour la vie professionnelle et les formations ultérieures (voir page 10 l'interview d'un patron employant des apprentis).

« Durant leur apprentissage, poursuit M. Geilinger, les jeunes travaillent tout en se formant. Et ce ne sont pas des exercices de tas de sable ! C'est la vraie production. On exige d'eux discipline et productivité. Après trois ou quatre années de formation, indépendamment du



Maitre et apprenti

métier qu'ils exerceront plus tard ou de la formation plus avancée qu'ils suivront, ils sont préparés aux changements de profession et aux recyclages que la vie d'aujourd'hui leur réserve inévitablement. »

Flexibilité

Le consensus est quasiment général, en Suisse, sur la valeur du système, qui est porté par la conviction de l'opinion publique. On s'en aperçoit constamment quand on interroge les Suisses là-dessus. « Chez nous, ce n'est pas dégradant d'avoir un métier manuel, nous a dit Samuel Gobat, ancien apprenti dans une usine du Jura, aujourd'hui professeur de mathématiques dans une Ecole Technique Supérieure, sauf peut-être chez une petite élite intellectuelle. »

Le système frappe surtout par sa très grande flexibilité. « Ainsi, nous rappelle M. Blättler, entre 1975 et 1985, le besoin en places d'apprentissage a considérablement augmenté à cause de l'arrivée des grosses classes d'âges des années soixante, alors qu'au même moment, de nombreuses places d'appren-

Après deux ans environ, le travail de l'apprenti est productif. Ici, un apprenti en serrurerie de l'entreprise Brandt. (voir page 10).



tissage disparaissaient du fait de la fermeture d'usines, notamment dans l'industrie horlogère. Malgré cela, le système a prouvé sa valeur : les places d'apprentissage supplémentaires (25 à 30.000 en dix ans) ont été trouvées au fur et à mesure.

Flexibilité, décentralisation, ce sont là deux des mots-clé qui aident à comprendre le système. Le fait que les places d'apprentissage soient directement soumises à la loi de l'offre et de

la demande sur le marché du travail au lieu que leur nombre soit déterminé par les autorités révèle un autre aspect de cette flexibilité, comme l'illustre l'exemple ci-dessus. « Si nous faisons comme en France, ajoute M. Blättler, où le nombre des apprentis est décidé au niveau du législateur, il y aurait à coup sûr des difficultés. La conviction intérieure des chefs d'entreprises joue un rôle essentiel : ces gens jouent le jeu et ont la flexibilité nécessaire. »

UN RÉFÉRENDUM RÉVÉLATEUR

Le 28 septembre 1986, les citoyens suisses ont rejeté à l'écrasante majorité de quatre contre un une initiative populaire demandant la création d'ateliers d'apprentissage étatisés. Ils ont ainsi plébiscité le système de formation professionnelle le plus usuel dans leur pays, à savoir l'apprentissage « sur le tas » en atelier, en usine ou encore dans des administrations publiques ou privées.

Si le peuple suisse a aussi massivement rejeté cette initiative, ce n'est certainement ni parce qu'elle émanait d'une organisation d'extrême-gauche ni pour faire plaisir aux organisations patronales, qui, bien entendu, avaient fermement combattu le projet. Non ! Il a témoigné son attachement à un système de formation qui a doublement fait ses preuves. D'une part la compétence des travailleurs suisses, qu'ils œuvrent dans les secteurs secondaire ou tertiaire, est reconnue. D'autre part, comme l'a relevé l'Organisation internationale du travail dans une récente étude, la formation « sur le tas » contribue de manière décisive à réduire le chômage des jeunes. L'explication du phénomène n'a

rien de sorcier. D'une manière très générale, les entreprises limitent l'engagement de nouveaux apprentis en fonction de leurs futurs besoins en main-d'œuvre qualifiée. Elles n'ont en effet aucun intérêt à former des chômeurs potentiels, d'autant qu'à de rares exceptions près, la formation d'apprentis n'est pas pour elles une opération immédiatement rentable. La plupart escomptent que ceux-ci resteront à leur service. Le plus souvent, ce sont les jeunes qui quittent de leur propre chef l'entreprise dans laquelle ils ont appris leur métier, soit pour se perfectionner ailleurs, soit parce qu'ils ont trouvé un emploi leur convenant mieux. Il n'est pas rare d'entendre des patrons se plaindre qu'après avoir consacré du temps et de l'argent à former une main-d'œuvre qualifiée, celle-ci leur soit « volée » par des entreprises qui n'ont pas fait le même effort.

La formation « sur le tas » n'a pas que des avantages. Ainsi, en limitant l'engagement des apprentis en fonction des besoins prévisibles, les entreprises, voire les organisations professionnelles patronales, établissent une sorte de nu-

merus clausus. Il s'ensuit que dans des professions très recherchées, le nombre de places offertes est inférieur, parfois de beaucoup, à la demande. Des jeunes se voient ainsi refuser d'apprendre le métier de leur premier choix. C'est sans doute très regrettable. Toutefois, comme, globalement, la situation de l'emploi est bonne en Suisse, même avec une sérieuse pénurie de main-d'œuvre dans d'importants secteurs de l'économie, ces jeunes ont la possibilité de choisir une autre voie, proche de celles qu'ils auraient souhaitées. Pour eux, pour leur avenir, c'est certainement préférable à un total libre choix d'une profession qui déboucherait sur un chômage prolongé.

Au demeurant, les jeunes qui, nonobstant une situation de l'emploi défavorable, persistent dans leur premier choix, conservent la possibilité d'apprendre leur métier dans une des nombreuses écoles professionnelles que compte le pays. Le *numerus clausus* de fait instauré par la formation « sur le tas » est plus un garde-fou qu'un obstacle infranchissable.

VICTOR LASSERRE
Editorialiste à
Entreprise Romande



Toutes les entreprises ne prennent pas des apprentis. Mais beaucoup de petites entreprises le font. Or, en Suisse, la proportion de petites et moyennes entreprises est très importante. L'avantage est alors que la formation est très décentralisée et peut aussi se faire dans les régions les plus reculées, à faible taux d'industrialisation.

En principe, on accorde à un patron l'autorisation de prendre un apprenti s'il a un ouvrier (ou s'il est seul à son compte), puis un deuxième apprenti à partir du troisième ouvrier qualifié etc. On voit là un autre aspect de cette flexibilité : sans que cela pose de problème majeur, une entreprise peut créer un poste de travail supplémentaire qui est en même temps un poste de formation.

« Ainsi, conclut M. Blättler, sans intervention de l'Etat, chacun se dit qu'il peut faire un peu plus. »

Moins cher

Un autre avantage de la décentralisation du système en est son moindre coût. Tous les chefs d'entreprise sont unanimes sur ce point : le bilan, après qu'un apprenti a passé trois ou quatre ans dans l'entreprise, n'est ni positif ni négatif. Au début, cela coûte à l'entreprise ; à la fin, durant la dernière année, l'apprenti est productif. Seule coûte la création du poste de travail. L'appren-

tissage en entreprise coûte donc beaucoup moins cher au contribuable que les écoles d'Etat.

Quel est alors l'intérêt du chef d'entreprise à prendre des apprentis ? N'est-il motivé que par son sens civique ? Pour M. Geilinger, la réponse est claire : « Nos ouvriers qualifiés, nos agents de maîtrise, nos cadres, nos comptables et agents de gestion, même nos ingénieurs, il faut qu'ils aient commencé par un apprentissage. Si nous n'avons pas d'apprentis et nos concurrents non plus, nous ne trouverons plus de travailleurs qualifiés dans notre branche et nous devrons nous rabattre sur des productions moins sophistiquées, à la chaîne, comme c'est en train de se produire dans d'autres pays européens. »

Spécialisation excessive ?

A la critique, souvent entendue, selon laquelle le système est favorable aux petits patrons, en leur fournissant une main d'œuvre bon marché et docile et en formant les jeunes exclusivement à une attitude de soumission, M. Tarabusi convient qu'il est parfois difficile de faire bouger les maîtres d'apprentissage et les petits patrons.

Il rappelle aussi que, lors de la grande crise de l'industrie horlogère, il y a une douzaine d'années, le transfert (principalement du secteur secondaire au secteur tertiaire) d'une partie des 60.000 personnes ayant perdu leur emploi s'est très bien effectué. Ce qui prouve l'adaptabilité des personnels issus de l'apprentissage classique.

Il faut aussi préciser que la loi est stricte sur ce point et insiste sur le fait que la formation doit être ouverte et variée. Aux commissions de surveillance de veiller au grain !

M. Tarabusi ne nous a pas caché que, lorsqu'il siégeait dans une commission cantonale de surveillance, il avait fait retirer à tel ou tel chef d'entreprise le droit d'avoir des apprentis pendant un an ou deux par exemple, le temps que l'entreprise s'adapte aux techniques nouvelles de la profession.

Autre critique, proche de la précédente : le système spécialiserait les jeunes à l'excès, les rendant pour ainsi dire « prisonniers » de leur formation. M. Blättler, de l'OFIAMT, admet que le risque existe. « Depuis dix ans, ajoutait-il, nous réduisons le nombre des spécialités et nous veillons à ce que la formation théorique reste la plus large possible. N'oublions pas non plus que les deux-tiers des jeunes se dirigent vers une vingtaine de spécialités seulement.

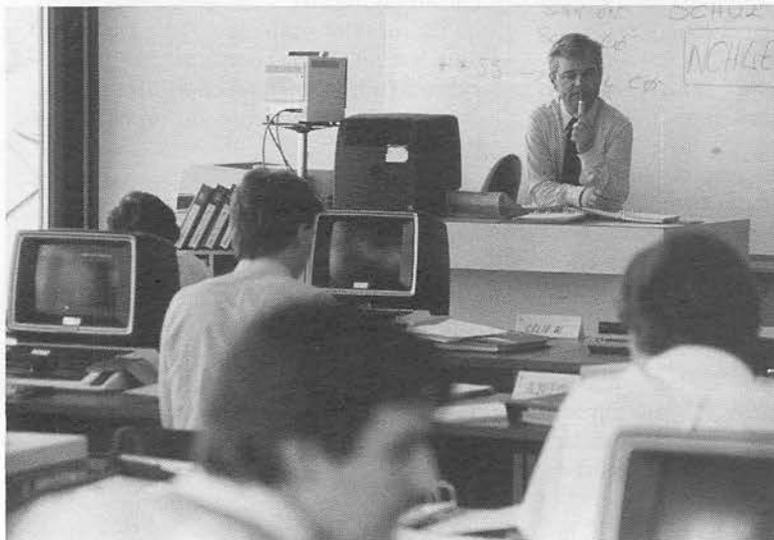
Paix sociale et plein emploi

S'il est vrai que l'apprentissage est « un des piliers du plein-emploi », comment cela s'explique-t-il ?

Il faut avant tout rappeler que l'économie suisse repose sur des données structurelles qui l'ont partiellement protégée du mal qui frappe les pays occidentaux depuis une douzaine d'années : pas d'industrie automobile, de sidérurgie, de mines, de construction navale ; peu de productions à la chaîne ; une forte proportion de petites et moyennes entreprises ; surtout une industrie hautement spécialisée. « La Suisse a toujours été condamnée à faire mieux, dit à ce propos Samuel Gobat. Elle n'a pas de matières premières. Elle produit cher, donc elle doit produire mieux. » Evoquant de son côté les usines sans ouvrier de demain, M. Tarabusi disait avec humour : « C'est nous qui allons construire les machines de ces usines ! »

Enfin, il ne faut pas oublier que la paix sociale suisse, dont on célèbre cette année le cinquantième anniversaire, a été au cours des décennies un important facteur de protection des entreprises. Combien d'entre elles, en d'autres lieux, ont coulé à cause d'une grève !

« Grâce à la généralisation de notre système, la majorité des jeunes de 16 à 20 ans ne sont pas au travail, dit M. Tarabusi. A la sortie de l'apprentissage,



Même dans la banque et dans l'assurance, la formation la plus répandue est celle de l'apprentissage.

ils peuvent aussitôt occuper un emploi qualifié de haut niveau. Et comme ils ont reçu une formation assez large, ils sont moins fragiles en temps de crise. »

Evidemment, ce sont les jeunes filles qui occupent les postes non qualifiés (électronique, textile), ainsi que les étrangers. L'on ne peut pas nier que les mesures prises par le gouvernement suisse vis-à-vis des travailleurs migrants il y a quelques années ont réduit considérablement la pression sur le marché intérieur de l'emploi.

« Notre matière première »

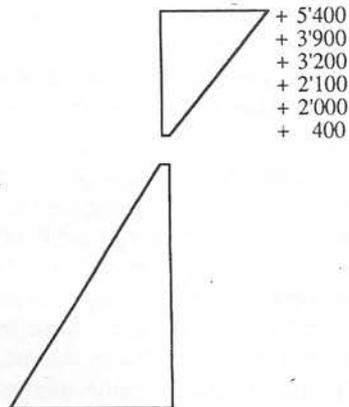
La société Sulzer, à Winterthur (13.000 salariés, dont 2.500 à la production et 760 apprentis), entreprise de pointe dans le secteur des turbines de bateaux, a vu sa production beaucoup diminuer ces dernières années. « Nous avons dû réduire le nombre de nos apprentis, nous a dit M. Konzett, syndicaliste et président de la Commission d'entreprise. Les jeunes ne veulent plus faire leur apprentissage dans un secteur en perte de vitesse. Nous sommes même obligés de faire de la publicité et de les payer davantage pour attirer les apprentis chez nous. Mais nous leur garantissons aussi une formation ultérieure, que l'entreprise finance à 70 %. Somme toute, conclut-il, la formation professionnelle, c'est notre matière première ! »

Heureusement que ce système s'adapte rapidement au marché de l'emploi. Ainsi, entre 1974 et 1983, un renversement complet s'est opéré dans le choix des places d'apprentissage : diminution de leur nombre dans la métallurgie, le bâtiment, le textile, l'horlogerie, la construction de ma-

Santé et soins corporels	+ 5'400
Hôtellerie	+ 3'900
Banques	+ 3'200
Transports	+ 2'100
Assurances	+ 2'000
Commerce de détail	+ 400

Industrie chimique	- 600
Industrie du bois	- 1'100
Alimentation	- 1'500
Arts graphiques	- 1'700
Agriculture	- 2'000
Industrie des métaux	- 2'100
Construction	- 2'200
Commerce de gros	- 3'000
Industrie textile/Habillement	- 3'700
Industrie horlogère	- 7'500
Industrie des machines	- 12'300

Source: Basler-Zeitung



Evolution des contrats d'apprentissage entre 1974 et 1983

chines ; augmentation dans les métiers de santé, l'hôtellerie, la banque et les assurances (voir schéma ci-dessus).

Il faut donc espérer que le système continuera de s'adapter à l'évolution de l'industrie et de l'économie dans les décennies à venir. En effet, il est clair que – à l'échelle planétaire – les bouleversements à venir vont nous forcer à inventer en très grand nombre de nouveaux métiers et de nouvelles activités. La question se pose donc : la Suisse, avec son plein-emploi et son système de formation professionnelle, restera-t-elle un flot privilégié et très spécial, ou participera-t-elle à la recherche et à la réflexion nécessaires ? Certes, elle bénéficie de conditions particulières. Seule une minorité, parmi les professions libérales et dans les milieux intellectuels, envoie ses enfants dans la filière longue, même si, comme nous l'ont confirmé tous nos interlocuteurs, la majorité des Suisses aimeraient bien

« que leurs enfants aillent à l'université ou dans une grande école ». La décentralisation, l'esprit civique très poussé des Confédérés et le rejet du « tout-Etat » qui caractérise la plupart d'entre eux jouent aussi leur rôle.

Mais n'y a-t-il pas précisément dans certaines de ces caractéristiques des valeurs exportables ? Le premier besoin de notre époque n'est-il pas de bien former et d'occuper de façon satisfaisante la génération des 15-16 à 23-24 ans et, de plus, de leur donner la possibilité de participer pleinement à l'aventure humaine, de les aider à trouver un sens à leur vie ?

Enquête de PHILIPPE LASSERRE

PHOTOS : Association cantonale des métiers du bâtiment, Zurich : p. 7 ; B.I.T., J.P. Maillard : pp. 1, 3 à 7 ; Leggat : p. 13 ; Nosley : p. 12 ; Spreng : pp. 3, 4, 10 ; Zhou-Xiuquan : p. 14.



A Effretikon, près de Zurich, les organisations patronales du bâtiment ont construit un centre où se déroulent les cours d'introduction de pré-apprentissage. Elles ont intentionnellement réalisé un très beau bâtiment afin de donner le goût de leur futur métier aux apprentis.

Quand on se marie, quand on s'aime, quand le cœur est mû par la grâce du sacrement de mariage, et poussé au bien, au bon, au juste et plus encore au sacrifice, on a souvent l'impression que cela suffit.

Je pense – et je voudrais mettre l'accent très fortement sur ce point – que dans le mariage, le cœur ne suffit pas, ni la tendresse physique. L'intelligence de l'autre est la clé du reste. C'est la grâce qui peut nous donner cette intelligence, une grâce qui anime la réflexion, l'observation. Mais le cœur ne pourra agir, ordonner la volonté, mouvoir la tendresse, que dans la seule mesure où l'intelligence du mari comprendra la femme, où l'intelligence de la femme (qui le devine généralement !) comprendra le mari (même si au fond, vous femmes, êtes déjà plus informées que moi sur le sujet !).

Il y aura deux parties.

Premièrement, comment façonner le cœur intelligent de l'homme et d'abord du jeune homme, voire même du très jeune homme ?

Deuxièmement, comment éclairer l'intelligence douloureuse de la femme ?

Egaux, ou complémentaires ?

Il va de soi, et je n'insiste pas là-dessus, qu'ils sont égaux. Ils sont égaux par la dignité, selon la nature humaine. Ils sont égaux dans le baptême, par la dignité d'enfants de Dieu. Ils sont égaux par la finalité naturelle et surnaturelle ultime de leur âme et, dans la résurrection des corps, de leurs personnes. Ils sont égaux sous tous les rapports métaphysiques et surnaturels. Et cela, notre société le dit, le hurle et finit d'ailleurs par être tellement focalisée là-dessus qu'elle en vient à ne plus voir qu'ils sont différents. Dirais-je qu'ils sont inégaux ? Je crois que cette notion d'égalité et d'inégalité est en elle-même mauvaise, car, à strictement parler, ne sont égaux que les chiffres. Deux et trois font cinq. Il est donc nécessaire de voir qu'ils sont, non pas égaux ou inégaux, mais complémentaires.

Seulement, il y a eu la chute originelle. Affirmer qu'ils sont complémentaires est vrai, abstraction faite de la chute originelle. Or il ne faut pas oublier qu'une des conséquences de la chute a été la tour de Babel et que la tour de Babel en termes un peu modernes, c'est l'incommunicabilité des consciences. L'homme et la femme sont à la fois complémentaires et, dans une certaine mesure,

* Largement extraits d'une intervention faite en septembre dernier lors du 9^e Congrès International de la Famille. Les Actes de ce congrès viennent d'être publiés *in extenso* aux Editions Fayard par l'Association *Provie*, B.P. 40 – 92802 Puteaux Cedex.

*Complémentaires et, dans une certaine mesure incommunicables, même dans les meilleurs mariages, un effort à faire, dit le docteur en philosophie, directeur du bimensuel *Le Cœur* dans le texte ci-dessous d'ouvrir les yeux et les cœurs de la femme. Nous publierons la deuxième partie.*

SI SEMBLABLES ET

I. Comment façonner le cœur

par Marc

d'ailleurs variable, incommunicables l'un à l'autre. Comment réduire l'incommunicabilité, non pas des cœurs, mais des consciences ? Car les cœurs peuvent communiquer alors même que les consciences ne communiquent pas suffisamment. Et dans les meilleurs mariages, c'est sur ce point que, peut-être, il y a un effort à faire. Dans la création, ils sont donc complémentaires, mais dans la chute, ils deviennent incommunicables. Enfin, mais c'est le résultat d'un effort, dans la grâce de la Rédemption, ils peuvent devenir aussi harmoniques que possible.

Privilégier les moments du cœur

Premier point : comment façonner le cœur intelligent de l'homme ? Je pense que l'intellectualisme en lui-même est une certaine façon de sécher l'intelligence, pour bien montrer que lorsqu'elle pense, lorsqu'elle travaille, lorsque, dans son mouvement, elle raisonne, le cœur n'existe pas et, à ce moment-là, on croit avoir l'air encore plus intelligent. C'est très grave. C'est une des raisons qui font que même dans de bons foyers, de bons ménages, l'homme a une tendance presque instinctive à avoir les moments du cœur et les moments de l'intelligence. La restauration d'un ordre hiérarchique et profondément imprégné de l'intelligence et du cœur me semble, du côté de l'homme, la première étape, le désir ou la prière à faire et à nourrir pour comprendre celle qu'il aime.

Depuis les origines, et ressurgissant ici ou là dans notre littérature française, les hommes parlent très souvent des femmes, et ce, devant elles. Ils se permettent d'ailleurs généralement d'en parler, parfois avec un humour gentil, mais en faisant des reproches ou en évoquant des défauts qu'ils font semblant de trouver charmants, qu'ils dénoncent devant leurs amis, chez leur propre femme, comme pour l'excuser devant l'ami qui doit comme lui souffrir du défaut en question ! Généralement d'ailleurs, la femme sourit aussi gentiment, faisant croire que, puisqu'on parle

unicables l'un à l'autre, l'homme et la femme ont, pour se comprendre. Journaliste et professeur, Clément Clément L'Homme nouveau, Marcel Clément essaie chacun sur la psychologie complémentaire de l'homme et de ce texte dans notre prochain numéro.

.. SI DIFFÉRENTS*

ur intelligent de l'homme ?

Clément

d'elle, elle est contente, alors qu'en réalité elle est médiocrement satisfaite. (A l'inverse, les femmes ont l'air de ne jamais parler des hommes en général !) Qu'est-ce que les hommes disent donc tout haut lorsque les femmes sont là ? Je pense que l'homme considère qu'il y a dans la femme une indécision congénitale. (Il y a d'ailleurs aussi des femmes, quoique moins nombreuses, qui ont reçu le charme de la décision : je pense que Jeanne d'Arc ne devait pas être indécise et il y en a de notre temps beaucoup comme elle.) Mais la femme a plus de peine à se décider. Et en tout cas les hommes, je dis bien « ont l'air » d'en souffrir, parce que ce n'est pas de leur part toujours très sincère : ils sont souvent ravis de cette indécision qui leur permet à eux de montrer qu'ils apportent ce qui manque.

Deuxièmement, non seulement la femme est indécise, disent-ils, mais encore (et là leur mauvaise foi est davantage évidente s'il est possible), coquette. Je vous cite ici un texte du XIII^e siècle de Jean de Meung, un peu méchant, mais c'est toujours la même chose, quand on parle des femmes, même si c'est pour leur faire comprendre qu'on est tout entier occupés d'elles, il faut en dire quelque chose qui montre la supériorité masculine. Jean de Meung, donc, dit : « Il n'est femme si honnête soit-elle, vieille ou jeune, mondaine ou nonne, il n'est d'âme si pieuse soit-elle, si chaste, si l'on va louant sa beauté, qui ne se délecte en l'écouter. » Seulement, là encore, l'homme n'est pas très sincère. Car que désire-t-il sinon qu'elle soit belle, qu'elle soit douce, qu'elle soit bonne et qu'elle représente pour lui le pressentiment d'un bonheur, du bonheur ?

Entre désir et joie : la souffrance

Il lui reproche encore d'être habile. Et à ce sujet, si l'on va voir dans *l'Ecole des femmes*, on trouve tout. Arnolphe dit :

*Je sais les tours rusés et les subtiles trames
dont pour nous abuser savent user les femmes.*

Il faut dire qu'il en a été la victime. Et dans *l'Ecole des maris*, cette fois, le même Molière dit :

La meilleure est toujours en malice féconde.

Ne croyez pas que je vous cite ces textes uniquement pour poser le problème. Mais aussi pour vous montrer que l'on fait rire en France depuis des siècles avec ce sujet. Jean de Meung, c'est au XIII^e ; Molière, c'est au XVII^e et Simone de Beauvoir, c'est récent. Cette tradition montre que la souffrance féminine et l'inintelligence masculine sont séculaires. Mais je n'ai pas besoin de vous dire que je vais quand même réfuter les erreurs. Je fais comme saint Thomas, je commence par les énumérer. Et comme lui, je les trouve dans les auteurs.

Enfin, et là non plus l'amour n'est pas toujours très sincère, l'homme déplore que la femme soit contradictoire. Et je dois dire que c'est le point où probablement il est le plus difficile de faire des objections. On les voit en effet parler des heures à propos de robes ou même de coiffeur. Et quand elles sont très belles, c'est à peine si elles osent aller là où elles sont invitées ; et si on les regarde, alors qu'elles apparaissent dans une robe neuve, elles ont envie de se sauver. Il y a une sorte de souffrance qui s'installe entre le désir d'être la joie de l'autre, ou des autres, et puis, soudain, la panique d'avoir ce qu'on désire. Et cette ambivalence, nous aurons aussi à la comprendre. Cette image sociologique banale, l'homme doit la redresser et il doit le faire avec son cœur, mais pour son intelligence.

Ce don si total, irréversible

Ici, vous me permettez de m'élever au-dessus du débat psychologique que je viens d'évoquer, pour entrer tout de suite dans un aspect beaucoup plus profond : la pensée divine sur la femme. La femme est pour l'homme un mystère et ses contradictions, son côté superficiel, son côté paradis désiré, son côté promesses parfois tenues et parfois non tenues, tout cela est mystérieux. Cette instabilité de l'humeur, même s'il a quelques idées générales sur la question, l'homme ne les explique pas toujours bien dans le concret. La femme est un mystère, et il ne possède pas la clé de ce mystère. Et la clé du mystère pour l'homme, je crois que c'est un secret de la femme. Ce secret est une inclination, présente en toute femme, à un don si total, si absolu, si plein d'amour, si irréversible qu'elle-même qui le désire, le redoute ; qu'elle-même qui agit en partie en fonction de ce besoin de se donner, de cette inclination spirituelle et divine à se donner, la limite et parfois même la cache. Et je pense que beaucoup des contradictions dont l'homme souffre ou prétend souffrir viennent de ce qu'il ne sait pas ce secret et que la femme elle-même vit son secret plus qu'elle ne l'analyse. Car souvent l'homme s'analyse, plus souvent la femme souffre tout simplement.

A SUIVRE



Entretien avec
un chef d'entreprise fribourgeois

LE PATRON-APPRENTI

CHANGER : Comment se fait-il que, fils de patron, vous ayez été amené à faire vous-même un apprentissage ?

Jacky Brandt : Cela a été le résultat d'une décision personnelle. Je m'étais laissé pousser vers des études classiques par mes parents, surtout par mon père, qui n'avait pas fait d'études lui-même. Puis j'ai fait une expérience de changement personnel à la suite de laquelle j'ai découvert ce que j'étais et ce que je voulais. Sentant que j'avais des capacités manuelles et d'organisation plus qu'intellectuelles, j'ai ressenti l'appel de continuer dans la voie de mon père au lieu de faire des études supérieures.

– Cela a-t-il été dur à accepter, pour vous et pour votre père ?

– Cette expérience nous a énormément rapprochés. J'ai pu dire en profondeur à mon père, pour la première fois, ce que je n'avais pas osé lui dire auparavant. Bien que ce fût assez inattendu, j'étais au fond assez heureux de partir en apprentissage. Quand je suis allé l'annoncer au directeur du gymnase, il s'est montré à la fois étonné et content. « Il y a tellement de jeunes, m'a-t-il dit, qui sont sur les bancs de cette école et ne savent pas ce qu'ils vont devenir. Vous, au moins, vous avez trouvé votre voie. »

– Cela a-t-il bien marché tout de suite ?

– J'avais une énorme volonté d'arriver. J'avais refusé d'apprendre le métier de mon père parce que je ne voulais pas vivre au niveau de l'homme qui travaille de ses mains, qui porte la salopette. Durant mon apprentissage, j'ai découvre le monde ouvrier.

– Vous n'avez pas été apprenti chez votre père ?

– Non, je suis allé dans une école d'apprentissage. Comme j'avais déjà été au gymnase, j'ai pu bénéficier d'une année de moins.

– Avec l'intention de succéder à votre père ?

– A l'époque, je ne savais pas si j'allais devenir patron. J'étais un garçon plutôt réservé. Mais j'ai rencontré à ce moment-là des amis qui m'ont encouragé à faire valoir mes dons. Cela m'a beaucoup aidé.

Après mon certificat de capacité, qui faisait de moi un ouvrier qualifié, j'ai fait des stages tout en suivant des cours, le samedi, qui m'ont permis d'obtenir la maîtrise fédérale, un diplôme autorisant à ouvrir une entreprise et à former des apprentis.

Parallèlement, dans le cadre de mon service militaire, j'ai eu la chance de pouvoir faire une école d'officier. Cela a été une excellente école de meneur d'hommes.

Ces deux formations ont agi dans le même sens pour m'inciter à vouloir reprendre l'affaire de mon père. J'ai eu le privilège, à ce moment-là, qu'il me l'ait laissé prendre à un âge relativement jeune – j'avais trente et un ans.

– Votre père a pris sa retraite à ce moment-là ?

– Pas du tout. Il est devenu mon salarié. C'était très chic de pouvoir continuer ensemble et de bénéficier de son expérience. Il m'a laissé toute liberté d'agir, même si nous n'étions pas toujours d'accord ! Mais il restait des points communs, une recherche commune de ce qui était l'intérêt de tous, de la façon de mener les affaires honnêtement.

– Votre formation « en salopette » vous permet-elle aujourd'hui d'avoir un contact autre avec vos ouvriers et vos apprentis ?

– Bien sûr. Autrefois, comme fils de patron, je voyais les ouvriers de haut, très différemment de ce que cela a été du jour où j'ai travaillé à leurs côtés durant mes stages.

– Comment les apprentis viennent-ils à votre entreprise ?

– Quand ils sont encore à l'école secondaire, ils reçoivent une orientation professionnelle. Comme maîtres d'Etat, nous sommes invités à présenter notre métier aux élèves qui s'y intéressent, une année avant la fin de leur scolarité. Ils peuvent aussi venir passer quelques jours chez nous pour un « stage d'essai » et se rendre compte de la vie de l'entreprise. Après cela, pour ceux qui se présentent chez moi pour un contrat d'apprentissage, je fais une « journée-test ». On leur fait faire quelques exercices, des croquis, des petits travaux manuels. On leur demande aussi d'écrire une courte rédaction pour découvrir leur personnalité et les raisons de leur choix.

– Un tel système repose beaucoup sur l'encadrement.

– Dans les premières années, c'est mon père qui s'est surtout occupé des apprentis. Maintenant, je vais devoir engager quelqu'un à mi-temps et lui payer le salaire qu'il faudra.



M. Jacky Brandt
avec un de ses
apprentis de
troisième année.

– Cela fait aussi partie du « surcoût » de l'apprenti, en plus des assurances et du salaire.

– On dit en général que les deux premières années d'un apprenti coûtent à l'entreprise, mais que celle-ci s'y retrouve dans les deux dernières années.

– Quels sont les rapports du personnel avec les apprentis ?

– En général, ils sont bien acceptés, surtout ceux qui aident vraiment l'ouvrier dans son travail. Tous les ouvriers n'ont pas le sens pédagogique et ne sont pas toujours disposés à sacrifier de leur temps pour aider l'apprenti. Au patron de voir auprès de qui l'apprenti pourra vraiment apprendre quelque chose. Pour ma part, bien que j'aie de la peine à trouver le temps nécessaire, je me consacre aussi à eux. Car il est important de bien les connaître.

– Etes-vous un patron heureux avec ses apprentis ?

– Nous avons toujours accordé beaucoup d'importance à la formation. C'est un choix pour notre entreprise et c'est aussi la seule façon d'assurer la relève. Dans notre région de la Gruyère, dans le canton de Fribourg, nous étions longtemps parmi les rares à le faire. Du coup, nous avons acquis une certaine renommée et nous trouvons des apprentis plus facilement que d'autres. Bien sûr, c'est un risque. Au départ, il y a toujours des pertes. Et les jeunes d'aujourd'hui sont moins faciles et moins dociles qu'il y a vingt ou trente ans. S'en occuper ne va pas de soi. On doit encore faire l'éducation de leur caractère... Il faut de l'amour, de la patience, beaucoup de patience. Et mon père en a eu plus que moi. A moi maintenant d'établir un bon contact avec eux.

– Vos apprentis restent-ils chez vous après leur formation ?

– En général, ils partent aussitôt à l'école de recrues. Nous leur conseillons plutôt d'aller voir ailleurs, par exemple de faire un stage en Suisse alémanique pour y apprendre la langue. D'ailleurs, ils ont envie de changer d'endroit. Par la suite, beaucoup d'entre eux reviennent. Ils sont attachés à notre région, qui est une région rurale. Et ils veulent se marier.

– Quel est votre investissement humain auprès de vos apprentis ?

– Il arrive que nous devions intervenir auprès des parents à cause de difficultés réelles. J'avais dernièrement un

apprenti qui, depuis trois mois, était ailleurs que sur sa planche à dessin. Un jour, il a fait une faute assez grave et je me suis fâché. « Si vous voulez me contrôler comme ça, m'a-t-il dit, je m'en vais. » Son père est venu me voir le lendemain et m'a dit que son fils traversait une période difficile, qu'il s'était laissé embrigader dans une mauvaise compagnie. Cela a été bénéfique pour moi car j'ai mieux compris ce garçon. Pendant une semaine après notre altercation, il ne s'est pas présenté au travail. Le premier soir, il n'était même pas rentré chez lui. J'ai vu le père à plusieurs reprises et lui ai dit que nous voulions former son fils pour la vie et pas seulement pour tracer des traits sur une planche à dessin. Les choses ont complètement changé depuis.

– Cela est-il un facteur de plein emploi ?

– Les jeunes qui ont un certificat de capacité à la sortie de leur apprentis-

sage trouvent immédiatement une place. Ils sont vite insérés dans la vie économique et sociale du pays et aussitôt confrontés aux réalités d'une entreprise. Ils partagent la vie du patron et des employés ; ces mêmes personnes qui souvent se retrouvent ensemble en dehors du travail dans une société locale où sur le même rang au service militaire, par exemple.

Donc, le fait d'avoir des apprentis, pour nous est un choix. Un choix qui me coûte parfois cher parce que j'ai eu des jeunes qui sont devenus de si bons ouvriers qu'ils se sont mis à leur compte et sont maintenant mes concurrents !

Pour moi, ce choix s'inscrit dans la tradition démocratique suisse, où les citoyens prennent leurs responsabilités sans attendre l'aide de l'Etat. Cet acte naturel de civisme est bénéfique à la collectivité.

Propos recueillis
par PHILIPPE LASSERRE

UN ELEMENT CAPITAL : LA MOTIVATION DES JEUNES

M. Zehnder dirige l'Ecole d'orientation professionnelle de Winterthur. Créé en 1970 par la municipalité (conservatrice) de cette ville industrielle de 120 000 habitants à l'initiative des sociaux-démocrates et de l'Union des syndicats, et également subventionné par le canton, cet établissement est destiné à tous ceux qui, à la sortie de l'enseignement obligatoire, hésitent encore quant au choix de la formation qu'ils vont suivre.

L'école recrute cent élèves par an (et en refuse beaucoup) parmi toutes les couches de la population mais, par la force des choses, ce sont plutôt les élèves moyens qui s'y retrouvent, tout en étant conscients qu'ils entrent dans une « école performante ».

En plus de l'enseignement des matières de base (allemand et mathématiques principalement), les élèves ont la possibilité de passer beaucoup de temps en séances d'orientation professionnelle : présentation des métiers et des cycles d'apprentissage, visite d'usines et de lieux de travail, projections de films, etc. Au milieu de l'année scolaire, ils sont censés avoir fait leur choix pour l'année suivante et reprennent un programme plus normal.

« C'est le problème de leur motivation qui se pose avec le plus d'acuité, ajoute M. Zehnder. La difficulté qu'ils ont à

choisir un métier a toujours plusieurs causes : niveau scolaire insuffisant, situation familiale, mauvais loisirs. Un tiers d'entre eux viennent d'un milieu familial difficile (divorce des parents principalement). Notre tâche consiste à leur transmettre la joie qu'il y a à prendre une décision, préalable indispensable au choix d'une profession. Le fait que ces élèves soient dans une période de transition les fragilise. »

M. Zehnder, qui a été chef du personnel dans une entreprise et a une formation de psychologue, se dit satisfait des nombreuses « passerelles » qui, dans l'enseignement suisse, permettent aux élèves de passer d'une filière à l'autre, et dont son propre établissement est un exemple. Il se dit aussi satisfait des résultats qu'il a obtenus : « En dix-sept ans, précise-t-il, j'ai vu défile 1 400 élèves. Il n'y en a eu qu'un ou deux qui n'ont pas fait d'apprentissage par la suite. Après tout, l'apprentissage, c'est une meilleure école de caractère qu'une école ordinaire. »

De telles écoles sont rares en Suisse et sont le plus souvent privées. Celle de Winterthur reste néanmoins typique de ce que permettent la décentralisation et l'initiative locale.

Ph. L.

ESPOIR POUR LE SRI LANKA

Depuis la mi-décembre 1986 jusqu'à la fin du mois de février dernier, Maurice et Angela Nosley, de Nantes, sont allés prêter main forte à Mlle Rohini de Mel, au Sri Lanka. Celle-ci s'est attelée à la tâche de constituer une équipe d'hommes et de femmes soucieux de répondre en profondeur aux besoins de leur pays.

« Nous sommes à Kandy, l'ancienne capitale des rois de Ceylan, écrivent nos voyageurs français dans leur journal de bord, fin décembre. Placardées sur tous les murs, des affiches appellent la population à manifester « Hands across the nation », c'est-à-dire : « Donnons-nous la main d'un bout à l'autre du pays. » A l'initiative du gouvernement, un geste de solidarité va unir les communautés qui composent le Sri Lanka : Bouddhistes, Hindous, Musulmans vont faire la chaîne en pleine rue, avec bonne humeur et sérénité.

« Mais peut-on résoudre à si bon compte le conflit vieux de trente ans, qui maintenant menace sérieusement l'économie du pays en opposant les ethnies cinghalaises et tamoules ? Non, bien sûr. Cependant l'homme de la rue souhaite ardemment qu'une action politique soit entreprise. »

Mi-janvier, à Kandy. Deux jours durant, des représentants des ethnies en conflit se rencontrent à une réunion du Réarmement moral pour chercher les conditions d'un

renouveau dans leur pays. Un Tamoul, témoin du changement profond survenu chez son employeur, un planteur de thé, raconte comment il a pris conscience de son sentiment de supériorité sur les Cinghalais (qui sont la majorité dans l'île). Il s'est même décidé à apprendre leur langue. « Il nous faut vivre ensemble dans ce pays », dit-il. Informé de sa démarche, le moine bouddhiste auquel il s'était adressé pour des leçons, lui a offert ses services gratuitement.

Mme Ranaraja, maire-adjoint de Kandy, a dit son espoir pour l'avenir du pays « si d'un bord à l'autre nous apprenons à nous excuser pour nos erreurs, si nous pardonnons à ceux qui nous ont blessés et décidons de ne pas être mûs par nos rancunes. »

A la suite de cette rencontre, la directrice d'une école normale a invité les participants venus de l'étranger à s'entretenir avec ses étudiants. « Cent cinquante jeunes hommes et femmes étaient rassemblés, racontent Maurice et Angela Nosley. Atmosphère chaleureuse. Nouvelles du vaste monde, récits de nos propres expériences retiennent l'attention de notre auditoire. Wipul est mandaté par ses camarades pour résumer la matinée : « Le Réarmement moral, dit-il, veut ressusciter l'humanité que nous avons laissé mourir au-dedans de nous-mêmes. Il nous faut une révolution intérieure. Le mot signifie brusque changement. Ceux qui nous ont parlé ce matin ont allumé une lumière en nous, dont nos communautés ont besoin. C'est à

nous qu'il appartient de transmettre cette lumière à notre génération. »

« Devant eux on ne peut s'empêcher d'être optimistes sur l'avenir du Sri Lanka, commentent Maurice et Angela Nosley. Ce pays a bien des atouts. Il produit, il exporte. Il construit des maisons, rudimentaires certes, mais par centaines de milliers. Son peuple est plein de ressources, industriels, opiniâtre.

« Mais se trouvera-t-il des citoyens pour prendre le relais des hommes politiques dans la difficile reconstitution du tissu national, quand peurs et méfiances font obstacle à tout accord entre les communautés ? »

CAMEROUN : COMME DES GRANDS-PARENTS

Auriez-vous le courage, si vous étiez presque octogénaire, de partir vers le sud affronter les chaleurs du Cameroun ? C'est ce que vient de faire, un mois durant, un ménage français, Georges et Odette Barrier, tous deux responsables du Réarmement moral et impliqués dans la vie de leur paroisse franco-africaine de la région parisienne.

L'équipe camerounaise du Réarmement moral, à Douala comme à Yaoundé, leur a réservé un accueil chaleureux. A Yaoundé, où ils sont restés huit jours, ils ont été pris en charge comme s'ils étaient les grands-parents de ceux qui les recevaient.

Toute une série de réunions et de rendez-vous ont été mis sur pied pour leur faire rencontrer une grande variété de personnes, parmi lesquelles un ministre du Gouvernement, le doyen de la Faculté de théologie de Yaoundé, des assistantes sociales, des enseignants et des employés.

Riches d'une longue expérience de combat pour un monde nouveau - Georges a été syndicaliste au métro parisien pendant quarante ans - les Barrier ont eu à cœur de partager avec les Camerounais leurs convictions les plus profondes, en même

temps qu'ils se mettaient à l'écoute de l'âme africaine.

LES CANADIENS ET LA TERRE

Au cours d'un séminaire organisé par le Réarmement moral, des agriculteurs, des experts agricoles et des universitaires se sont penchés sur la question de la conservation des sols mis en danger par l'usage abusif des engrais chimiques et des techniques modernes.

Ed Burnstick, porte-parole international pour les affaires autochtones du Canada, a depuis longtemps défendu les droits des Amérindiens. « Mais à quoi bon des droits si on ne peut pas se servir de la terre dans cinquante ans ?, a-t-il demandé. Un nouveau respect pour la terre doit naître. »

Respect de la terre et aussi des hommes qui l'ont habitée et l'habitent, que ce soit au Canada ou ailleurs. C'est le défi que le journaliste Bob Webster a lancé lors d'une émission consacrée au séminaire.

ETATS-UNIS : FRANCE- ALLEMAGNE

Placé sous le patronage des consuls de France et d'Allemagne à Portland, dans l'Etat d'Oregon, une représentation du film *Pour l'amour de demain*, qui retrace l'expérience de la résistante française Irène Laure, a été organisée à Portland. Mme Denise Wood, qui a été l'interprète de Mme Laure dans vingt-trois pays, a présenté le film en soulignant qu'il pourrait jouer un rôle pour transformer le climat d'amertume qui règne dans les grands centres urbains.

Bouleversé, le consul d'Allemagne, M. Hoffman, a mis de côté le discours qu'il avait préparé et a évoqué le langage négatif que l'on utilise aujourd'hui à propos de l'Allemagne. « Je dois avouer qu'il est difficile d'être Allemand, dit-il. Néanmoins, des ponts ont été construits et ils



A l'école normale de Peradeniya (Sri Lanka)

tiennent. Des ennemis jurés se sont liés d'amitié. Il nous faut d'autres Mme Laure. »

DES FRANÇAIS CHEZ LES MAORIS

En 1956, Frank Buchman, le fondateur du Réarmement moral, au cours d'un séjour en Nouvelle Zélande, avait été l'hôte du roi Karoki au Marae de Ngaruawahia. Il avait mis le peuple maori au défi de devenir un porte-parole du Réarmement moral pour la Nouvelle Zélande. Du 5 au 10 février 1987, une conférence internationale a eu lieu dans ce même Marae. Elle a été reçue dans la maison de la reine maorie – un vrai petit musée de l'art maori. Dans une brève allocution, la reine a rappelé la visite de Buchman. Elle était petite fille, mais ce souvenir l'a marquée.

La force de conviction et de rayonnement de Frank Buchman, il y a trente ans, a permis cette rencontre à laquelle cinq Français ont eu le privilège de participer.

La conférence était animée par le pasteur Huata, ancien aumônier du bataillon maori durant la dernière guerre mondiale, personnalité puissante et entraînant. L'accueil maori, c'est d'abord le défi guerrier, fait de gestes et de cris redoutables, suivi de l'acceptation de l'autre et du salut par le contact traditionnel des nez. Une centaine de participants, une trentaine d'étrangers à la Nouvelle Zélande, d'une douzaine de pays du Pacifique ou bordant le Pacifique. Le thème : « Le Pacifique, un espoir pour le monde ? » La Nouvelle Zélande, au sud, est une des plus grandes nations du Pacifique, d'où l'on peut rayonner dans toutes les directions vers les îles et les super-puissances qui bordent cet océan sillonné d'engins nucléaires. Un océan de paix ? On a cité le mot du Mahatma Gandhi, après la première explosion atomique : « Comparée à la puissance du jeûne, du silence, de la prière, la bombe atomique n'est rien » et celui de Jean-Paul II lors de son dernier voyage « Le cœur de la paix, c'est la paix du cœur ».

Les témoignages de changement, les dialogues vrais, d'engagements à retrouver des relations justes avec des adversaires, même dans sa propre famille, par des excuses, par le pardon qui ouvre le cœur se sont succédés dans les réunions générales et les conversations de groupe.

Bien des miracles se sont passés récemment dans le Pacifique : renaissance de la démocratie aux Philippines, au moment décisif où les hélicoptères qui devaient tirer sur la foule en prière, dans des rues en forme de croix, ont rejoint les manifestants de l'opposition à la dictature ; le pardon demandé à un professeur en mission en Papouasie par des élèves, chasseurs de têtes, qui en voulaient à sa vie ; une révolte conjurée en Papouasie par un pardon public dans une église, et bien des changements dans la vie personnelle de simples citoyens devenus responsables pour eux-mêmes, leur pays et les autres.

Après la réception chez la reine, les membres de la conférence se sont sentis adoptés par la tribu de Ngaruawahia. La fraternité, si nécessaire en une période de crise d'identité des jeunes Maoris, qui pourrait compromettre la paix en Nouvelle



Un agriculteur français, Dominique Emeriau, et sa femme, ainsi que Claude Bourdin, ingénieur agricole, ont également participé à la rencontre. On les voit ici en compagnie de la reine maorie. Ils ont aussi eu l'occasion de rencontrer des éleveurs et des responsables du monde agricole néo-zélandais.

Zélande, a été vécue pleinement dans le Marae.

Les suites de la conférence seront peut-être encore plus décisives. Un groupe de sept membres, choisis par le pasteur Huata, venus d'Australie, des Philippines et de Samoa sont partis visiter les sept tribus maoris de la Nouvelle Zélande pour donner des témoignages de réconciliation et de renaissance.

Un ménage noir de Richmond (Etats-Unis), M. et Mme Burton, qui ont participé à la mise en pratique d'une gestion communautaire des noirs et des blancs dans leur ville, ont été reçus par une douzaine de commissaires de

police et ont assisté à un conseil qui devait décider de la libération sur parole de prisonniers de droit commun. Nous-mêmes avons visité des collèges et des centres pédagogiques très importants. L'assemblée générale du collège St Cuthbert's avec mille élèves, cent professeurs et administrateurs, des poèmes composés par les élèves, des cantiques et des prières, et une méditation de la directrice nous a montré le plus haut niveau d'éducation et d'enseignement de ce pays. C'est un espoir pour le Pacifique et aussi pour notre monde occidental.

PHILIPPE LOBSTEIN

LES DILEMMES DE DENG XIAOPING

Une correspondance de Hong-Kong

Les récentes manifestations qui ont vu les étudiants chinois réclamer davantage de démocratie ainsi que le renvoi de Hu Yaobang, la disgrâce de plusieurs intellectuels et écrivains en vue, la campagne contre la « libération bourgeoise », l'incarcération d'un activiste étudiant et l'expulsion d'un journaliste occidental posent des questions majeures sur l'évolution actuelle de la Chine.

Ici à Hong-Kong, on pense que Deng Xiaoping a été forcé de sacrifier son protégé Hu Yaobang afin de préserver la poursuite de son programme économique. Cela prouve qu'il a dû céder à la pression des conservateurs mar-

xistes, ainsi que de l'armée, très conservatrice elle aussi. Il est intéressant de noter qu'un des rares postes conservés par Deng est celui de président du Comité militaire.

Il n'en reste pas moins que c'est un autre protégé de Deng, Zhao Ziyang, qui est devenu secrétaire général du parti. Un autre homme de Deng va-t-il remplacer Zhao comme premier ministre ? La lutte entre conservateurs et réformistes va donc se poursuivre et il faudra suivre de près les travaux de l'Assemblée du peuple (qui s'est tenue en mars) et du Congrès du parti (en octobre).

La politique chinoise, les derniers événements le confirment, est cyclique. Les formules utilisées par Deng remontent en fait à la période (1956-57) des « cent fleurs » (« laissons cent fleurs s'épanouir – laissons cent écoles de pensée rivaliser »), qui fut suivie d'une cruelle vague de répression contre tous ceux qui critiquaient le parti. En 1958, le « Bond en avant » de Mao a été désastreux et l'a obligé à céder une partie du pouvoir à Liu Shaohchi. Contre-attaque de Mao, la révolution culturelle des années soixante se solde, en 1976, après sa mort, par le renversement de la « Bande des quatre ». Enfin, les événements les plus récents ressemblent au « Printemps de Pékin » et au « Mouvement des murs de Pékin » des années 1978-79, également suivis par une période de répression.

Vers la cinquième « modernisation »

On espère à Hong-Kong que le reflux actuel n'est qu'un pas en arrière, que compensent plusieurs pas en avant. Incontestablement, la population chinoise jouit d'une bien plus grande liberté économique, sociale, culturelle et religieuse que précédemment. Le point sensible reste la question de la liberté politique car la direction par le parti communiste demeure l'un des quatre principes de la constitution. Elle ne saurait être remise en question.

Il faut donc bien faire la part des choses entre les réformes politiques et les réformes économiques. L'objectif majeur de Deng a toujours été de moderniser le pays en le débarrassant des éléments de la pensée marxiste-maoïste susceptibles de freiner le progrès économique, certes, mais en atteignant le degré de modernisation qu'exigent étudiants et intellectuels. Les manifestations étudiantes ont agi comme un prétexte dont s'est emparé la vieille garde pour attaquer le programme de Deng.

La plus grande chance qu'ont les Chinois de voir ces réformes aboutir tient sans doute à leur très grande faveur auprès de la population.

C'est là qu'est le dilemme de Deng : comment encourager les aspects du libéralisme qui motiveront les gens à produire davantage tout en laissant au parti le contrôle politique ? Tôt ou tard, on réclamera une « cinquième modernisation » : la démocratie.

Vient se greffer sur tout cela le problème de l'avenir de Hong-Kong, qui



Etudiants chinois dans leur chambre.

deviendra dans dix ans « région administrative spéciale ». La grande question est de savoir si l'assemblée législative et l'exécutif de cette future région chinoise doivent être désignés avant ou après 1997. Beaucoup de gens réclament des élections au suffrage direct, tant ils tiennent à préserver leur « large autonomie » et le fait que « Hong-Kong sera gouverné par les gens de Hong-Kong », selon les promesses de Deng lui-même. Pour le moment, une minorité de dirigeants de la colonie est élue, et ce au suffrage indirect. Curieusement, l'opposition au suffrage direct vient à la fois de Pékin et... des milieux d'affaires. C'est cette année que le gouvernement de Hong-Kong va se prononcer sur le futur mode de scrutin, tandis que des représentants de Hong-Kong et du gouvernement de Pékin travaillent à la « loi fondamentale » qui sera, après 1997, la mini-constitution de Hong-Kong.

La liberté est un cadeau

Le concept occidental de démocratie est sans doute étranger à l'esprit chinois, ou en tout cas inadapté. Traditionnellement, les Chinois semblent préférer susciter des dirigeants qu'ils renversent dès qu'ils deviennent tout-puissants. Les Occidentaux auraient tort d'être trop critiques. C'est le confucianisme, selon lequel la famille, le groupe et l'Etat comptent plus que l'individu, qui a rendu possible la cohésion sociale et nationale que les Occidentaux envient aux Japonais, aux Coréens ou aux gens de Taïwan, de Hong-Kong et de Singapour. Dans ces pays, la liberté n'est pas tant un droit qu'un cadeau donné ou repris.

Les réformes de Deng posent un autre problème : la corruption. Les journaux

se font l'écho de toutes sortes de plaintes. On parle d'escroquerie, de détournements de fonds, de contrebande, de jeux, de pornographie et de viols. On estime à dix mille le nombre des exécutions capitales depuis 1983. La politique empêchant les couples d'avoir plus d'un enfant menace la population de déséquilibre, car les filles premières-nées sont souvent tuées. En outre, elle crée une génération d'enfants gâtés et conduit à une société sans oncles ni tantes ni cousins.

Un des effets positifs de ces réformes se voit dans les campagnes : les paysans sont de plus en plus à l'aise – plus que les ouvriers des villes –, ce qui pourrait renverser le flux des populations vers les centres urbains qui est si nocif dans d'autres parties du monde. On remarque aussi que le maintien de l'ordre se fait mieux et que les dirigeants du parti ne cherchent plus à contourner les lois.

La Chine connaît un passage à vide après les désillusions du maoïsme, qui n'était guère plus qu'une brillante adaptation au monde paysan du marxisme-léninisme, conçu pour être une révolution ouvrière.

On dit qu'aujourd'hui peu d'étudiants connaissent le marxisme, et qu'il serait dangereux de leur enseigner « les idées d'un mort ». Certains voient dans le retour des valeurs morales et, jusqu'à un certain point, du confucianisme, un meilleur moyen de lutte contre l'égoïsme et la malhonnêteté. Deng parle de construire le « socialisme à la chinoise » comme il avait parlé d'une « civilisation spirituelle socialiste » et Sun Yat Sen est à nouveau étudié et révérendé de part et d'autre du détroit de Taïwan.

DAVID BUNTON

LA VOIE POLONAISE

Ce que nous entendons et lisons sur la Pologne nous remplit d'étonnement, d'admiration ou de rage. Mais nous sommes encore pleins de questions. On doit admettre qu'on comprend mal cette situation et qu'on ne sait pas grand chose. Il est vrai que ce pays a été, depuis la guerre, pratiquement occulté de notre horizon mental.

L'*Histoire de la Pologne* (*) de Norman Davies, fait sur ce point une contribution capitale. Mais ce titre est trompeur, car si l'auteur couvre effectivement toute l'histoire de ce pays, ce qu'il a écrit est une analyse en profondeur, une recherche des racines, des constantes qui, un jour, font surgir un événement tel que *Solidarité*, un autre tel que le coup d'Etat militaire du 13 décembre 1981, et, aussi, sans doute, un pape comme Jean-Paul II et un homme comme Lech Walesa.

Comme un archéologue

De nombreux ouvrages ont été écrits sur *Solidarité* et le régime militaire du général Jaruzelski, mais aucun n'a, comme celui-ci, tenté de prendre en compte la totalité de l'histoire de la Pologne. En Pologne même, il n'a pas d'équivalent et il y est lu et commenté avec passion. Un économiste polonais, ancien communiste, qui a vécu la tourmente de *Solidarité*, en témoigne : « Ce livre m'a aidé à retrouver mon identité. Pour la première fois de ma vie, je sens que je fais partie de l'histoire de mon pays. »

Norman Davies a procédé comme l'archéologue qui étudie en premier la couche supérieure de la fouille, celle où la vie continue, où les événements se passent – c'est le chapitre « L'héritage de l'humiliation ; la Pologne depuis la deuxième guerre mondiale ». Puis, couche par couche, l'archéologue creuse, pour atteindre enfin le socle, la vraie

Pologne ; la Pologne des Piast et des Jagellon, suivi de ces 225 années de République – une république gouvernée par des rois – dont la Pologne actuelle tire l'héritage d'une antique culture, l'une des plus anciennes de notre continent.

L'auteur est si fidèle à sa méthode que la chronologie des dirigeants de la Pologne qu'il donne en annexe commence par le général Jaruzelski pour aboutir à Miesko I^{er}, le fondateur légendaire, mort en 992 !

Les soubresauts qu'a connus l'histoire de ce pays sont stupéfiants. Le plus grand royaume d'Europe sous les Jagellon, il est rayé de la carte en 1795 et l'Autriche, la Russie et la Prusse s'acharnent à en supprimer la culture, la langue, les institutions. Il ressuscite pour vingt ans avec la première guerre mondiale et le Traité de Versailles. Puis, en 1939, c'est l'écrasement (1). Ce qui n'empêche pas les Polonais d'être engagés sur tous les fronts aux côtés des alliés. En 1945, un gouvernement communiste est installé par Moscou. Après un régime de stalinisme débridé, Gomulka, puis Gierak suscitent un espoir, mais le pays s'enfonce de plus en plus dans le délabrement et la pénurie.

Une foi vieille de mille ans

En août 1980, c'est la révolte et l'explosion de la liberté – *Solidarité* aura 10 millions d'adhérents. Un tiers des membres du parti communiste s'y sont ralliés. Ce dernier s'effondre. Le 13 décembre 1981, coup d'Etat, les militaires prennent le pouvoir, ce qui discrédite encore plus le parti communiste. Cette manifestation de « bonapartisme » envoie des ondes de choc chez les partis frères et dans le dispositif militaire du Pacte de Varsovie.

On en est là.

Quelle va être la suite ?

(1) Entre 1939 et 1947, la Pologne a eu 6 millions de morts : 18 % de sa population, comparés aux 11,2 % de l'URSS et 7,4 % de l'Allemagne.

C'est ici qu'il est important pour nous de tâcher de comprendre tout ce qui, au cours des siècles, a formé l'âme et le caractère polonais, car nous aussi, hommes de la rue, contribuons à façonner la politique étrangère de notre pays, par notre intérêt ou notre indifférence, par nos vues sommaires ou notre effort de compréhension.

Qu'est-ce qui a donné à ce peuple cette soif « romantique » et héroïque de liberté, alliée à ce réalisme et cette retenue, héritage sans doute du courant « positiviste » venu du siècle des Lumières ?

A quoi doivent-ils cette endurance au malheur et à l'oppression ? C'est sûrement « l'expérience séculaire de cette tyrannie étrangère ». C'est, au-dessus de cela, leur attachement farouche à leur culture, à leur langue et à leur foi, une foi vieille de mille ans. « Si la Pologne existe aujourd'hui, c'est grâce à l'Eglise, dit l'économiste cité plus haut. Avec votre analyse anti-cléricale traditionnelle, vous avez du mal à saisir la place de la religion dans la vie du peuple polonais. »

Ne pas s'aplatir

L'étude des « sinistres précédents » de l'histoire polonaise, écrit Norman Davies, ne prête pas à l'optimisme. « La conclusion logique... est que la République populaire est au bord de la disparition. »

Le professeur Geremek, un des conseillers de *Solidarité*, déclarait au *Figaro* le 21 novembre dernier : « Je suis angoissé. Nous quittons l'Europe. Vous rendez-vous compte ? Nous quittons l'Europe... C'est un fossé de civilisation qui se creuse sous nos yeux. La principale menace, aujourd'hui, c'est cela. »

Mais Norman Davies écrit aussi : « Curieux phénomène : après deux cents ans de tragiques répétitions, les Polonais n'ont pas encore appris à s'aplatir pour éviter leurs rossées périodiques. »

Et il ajoute : « L'opinion occidentale dans son ensemble n'a pas encore appris à leur savoir gré de se dresser pour résister. »

La Pologne a la capacité spirituelle de sortir le monde de l'impasse actuelle. Mais sans doute pas sans notre implication.

GERARD D'HAUTEVILLE

(*) Fayard, 1985 (Traduit de *Heart of Europe - A short History of Poland*, Clarendon Press. Londres 1984).

**C'est quand on a le sentiment de ne plus pouvoir avancer
qu'il faut prendre du recul.**



Prendre ses distances. Changer d'horizon. Changer de décor. Passer du noir-blanc à la couleur. Redécouvrir les nuances d'autres paysages, d'autres visages, d'autres sourires. Il est toujours temps de s'offrir quelques jours de vacances. Quelques jours de vacances en notre compagnie.

swissair 